



Évaluations nationales de début de 6^e

Exploiter les résultats

Les évaluations nationales de début de sixième ont, pour le moins, trois buts :

- fournir aux équipes des informations sur le niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège en français et en mathématiques ;
- procurer aux équipes une aide au pilotage pédagogique des réseaux école-collège ;
- enrichir les outils de pilotage académique grâce aux informations fournies par des évaluations standardisées sur tout le territoire.

Le chef d'établissement est en mesure dès le lendemain de la passation des évaluations de partager avec les enseignants les restitutions individuelles (globales et spécifiques) et les résultats des élèves de chaque classe et de l'établissement.

Cette fiche a pour objectif d'accompagner les équipes à **exploiter collectivement** les résultats des évaluations nationales **dans la durée** en définissant des actions ciblées.

1. Exploiter les résultats des évaluations nationales sur le niveau 6^e au sein de l'établissement

À compter de novembre 2024, les enseignants auront accès à la fiche de restitution des résultats de leur établissement. Cette fiche comportera une page par niveau ainsi qu'une page concernant les indicateurs de valeur ajoutée des collèges (IVAC). Une mise en relation des résultats avec l'indice de position sociale (IPS) de l'établissement sera également proposée. L'objectif de ces restitutions est de fournir aux équipes enseignantes les résultats de leur établissement mis en regard des résultats nationaux et départementaux.

1. Dans le cadre des enseignements de français ou de mathématiques des classes de sixième

Pour l'établissement et pour chaque classe, un tableur regroupe les résultats obtenus par tous les élèves, dans chaque domaine et à chaque test spécifique. Cela permet au chef d'établissement et aux professeurs de français ou de mathématiques d'identifier les élèves ayant un niveau de maîtrise similaire : à besoin, fragile ou satisfaisant.

- **Aux élèves ayant obtenu des résultats « fragiles » ou « à besoin », proposer un accompagnement renforcé dans le cadre notamment des enseignements de français et de mathématiques en groupes, des heures supplémentaires de soutien, des stages de réussite ou du dispositif Devoirs faits.** Repérer d'éventuelles difficultés scolaires et identifier les élèves qui n'ont pas acquis les bases nécessaires pour aborder sereinement le début de l'année de 6^e.

Ressource : « [Activités pour travailler les fondamentaux au collège](#) »

- **Pour l'ensemble des classes de 6^e, adapter la programmation en fonction des items réussis et des items les plus échoués.** Les professeurs peuvent tout d'abord définir des objectifs d'apprentissage, les expliciter pour les élèves, et établir des priorités, en s'aidant des explications contenues dans la notice des tests spécifiques. La partie « descriptif des groupes de maîtrise en termes de savoirs et savoir-faire potentiellement acquis » explique l'état des acquis auquel chaque niveau de maîtrise correspond. En fonction du niveau d'acquisition des compétences des élèves, les professeurs peuvent utilement choisir d'aborder et de revoir certaines notions notamment en groupes. Pour cela, ils peuvent s'appuyer sur les repères de progression du cycle 3 en [français](#) et en [mathématiques](#).

Ressources

↳ [« Repères annuels de progression pour le cycle 3 – Français »](#)

↳ [« Repères annuels de progression pour le cycle 3 – Mathématiques »](#)

- **En fonction des besoins des élèves, adapter les modalités d'enseignement.** Le croisement des informations données par le tableur et par la partie « descriptif des groupes de maîtrise en termes de savoirs et savoir-faire potentiellement acquis » des notices de tests spécifiques, permet d'adapter l'enseignement au plus près des besoins des élèves et de mettre ainsi en œuvre une **différenciation pédagogique efficace** en particulier pour les enseignements en groupes. La restitution entière des tests spécifiques item par item pour chaque élève (portant sur le lexique et la compréhension de l'écrit pour le français, et pour les mathématiques sur la résolution de problèmes et les automatismes) permet de pointer un besoin d'accompagnement et de renforcement ou au contraire d'aller plus loin avec certains élèves. Ainsi, en fonction des résultats des élèves, le professeur conduit différemment le travail mené en groupes et en classe de référence.

Français

Compréhension de l'écrit

- [Ressources pédagogiques à retrouver sur la page dédiée aux évaluations nationales](#)
- [Activités pour travailler les fondamentaux en français](#)
- [Ressources pour l'enseignement en groupes](#)

Pour les élèves au niveau de maîtrise « satisfaisant »

- « [Français cycle 3 – Comprendre et interpréter un texte, les axes de différenciation](#) »

Pour les élèves au niveau de maîtrise « à besoin »

- « [Français cycle 3 – La compréhension des textes narratifs \(récits et romans\)](#) »

Mathématiques

- [Ressources pour l'enseignement en groupes](#)
- [Ressources pédagogiques à retrouver sur la page dédiée aux évaluations nationales](#)

Différenciation pédagogique

- « [Mathématiques cycle 4 – La différenciation pédagogique](#) » (fiche exploitable en cycle 3)
- Vidéo « [Construire le sentiment d'efficacité personnelle](#) »
- Vidéo « [Différencier sans stigmatiser](#) »

Pour les élèves « à besoin »

- [Activités pour travailler les fondamentaux en mathématiques](#)

2. Dans le cadre du travail de l'équipe pédagogique d'une classe de sixième

- **En tant qu'enseignant d'une discipline autre que le français ou les mathématiques, exploiter les outils mentionnés ci-dessus pour :**

- identifier les domaines faisant l'objet d'une maîtrise ou d'une fragilité partagées ;
- définir et expliciter des objectifs d'apprentissage et accompagner les élèves au plus près de leurs besoins au travers d'une différenciation pédagogique.

En particulier, les résultats des évaluations nationales peuvent servir d'appui pour définir l'objectif et les modalités des séances des heures supplémentaires de soutien, de Devoirs faits ou des stages de réussite, au besoin en échangeant avec les professeurs de français et de mathématiques de la classe pour réfléchir ensemble à la façon de transposer dans une autre discipline les domaines testés par les évaluations nationales.

Exemple : toutes les disciplines peuvent travailler l'explicitation des mécanismes de compréhension écrite (capacité à reformuler, à expliquer les stratégies mises en oeuvre pour comprendre et mettre en relation les informations dans un document composite mobilisant différents types de langage, capacité à formuler des questions, des hypothèses...).

- **En tant que professeur principal, proposer aux élèves dont les résultats aux évaluations nationales montrent des difficultés en français et/ou en mathématiques de participer aux heures supplémentaires de soutien, à des heures supplémentaires de Devoirs faits ou aux stages de réussite.** En effet, certains élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique et renforcé pour réussir leurs apprentissages. Il s'agit de mettre en place, à tout moment de la scolarité, un dispositif de soutien renforcé (qui n'excède pas 2 heures hebdomadaires) pour leur permettre de surmonter leurs difficultés. De plus, Devoirs faits, qui est à la fois un accompagnement à la réalisation des devoirs et une consolidation des apprentissages fondamentaux, est un véritable levier pour faire progresser les élèves. Enfin, des stages de réussite scolaire peuvent être proposés au collège pendant les vacances. Ils s'adressent à tous les élèves volontaires sur la base du dialogue avec les élèves et leurs parents. Ils visent en priorité à consolider les acquis fondamentaux, poursuivre la consolidation des apprentissages et combler les lacunes préjudiciables à la poursuite d'études.
- **Analyser dans la durée la progression des élèves ou de quelques élèves identifiés, en se reportant aux résultats des évaluations nationales lors des conseils de classe, voire lors d'un bilan de milieu de premier trimestre ou semestre.** Il est possible en outre de réévaluer les élèves sur les mêmes compétences à partir des tests spécifiques que les professeurs soumettent aux élèves à l'identique ou « reformulés ».

3. Dans le cadre du conseil d'enseignement (français ou mathématiques)

- **Pour répondre rapidement à certaines difficultés individuelles révélées par les résultats, mettre en place au premier trimestre des modules de remédiation ou des heures supplémentaires de soutien.**

Exemple : sur l'ensemble du niveau, des ateliers de fluence de lecture peuvent être proposés aux élèves repérés, pris en charge par l'équipe de lettres.

- **Élaborer des progressions, des programmations et des évaluations communes à l'échelle de l'année,** à partir de « tendances » éventuellement repérées, de manière à favoriser chez les élèves une meilleure compréhension des attendus.

- **Élaborer collectivement des activités tenant compte des pré-acquis et des besoins révélés par les évaluations nationales.** Ce travail en équipe disciplinaire peut s'effectuer en conseil d'enseignement, ou encore dans le cadre de temps de formation ([laboratoire de mathématiques](#) s'il existe, formation d'initiative locale...).

À noter : les IA-IPR disciplinaires peuvent être associés aux réflexions et apporter leur soutien pour la mise en place de temps forts ou de dispositifs innovants ou conseiller un formateur du second degré compétent sur certaines problématiques.

Ressources :

- ↳ Fiche « [Mathématiques et pilotage avec les IA-IPR](#) »
- ↳ Vidéo « [Mathématiques et pilotage avec les IA-IPR](#) »
- ↳ Fiche « [Mathématiques et travail d'équipe, des pistes pour enclencher un processus de travail collectif](#) »
- ↳ Vadémécum « [Mettre en place les groupes](#) » et la page des groupes
- ↳ [Page Eduscol sur les groupes en français et en mathématiques en 6e et en 5e](#)

4. Dans le cadre d'un travail mené à l'échelle de l'établissement ?

- **Comme enseignant engagé dans la mise en œuvre de Devoirs faits, des stages de réussite ou des deux heures supplémentaires de soutien,** s'appuyer sur la restitution détaillée des réponses de l'élève pour identifier les compétences à renforcer et les besoins d'accompagnement qui en découlent.
- **Dans le cadre de l'intervention des professeurs des écoles** dans les dispositifs Devoirs faits et deux heures supplémentaires de soutien, au regard des résultats des élèves suivis, partager les constats avec l'équipe pédagogique, et élaborer des stratégies d'apprentissage et des ressources communes pour la réussite des élèves.
- **En conseil d'enseignement : dans le cadre du cycle 4, élaborer des progressions et des évaluations communes, repenser les programmations,** à partir des besoins et des « tendances » éventuellement repérés lors des évaluations 6^e, de manière à favoriser chez les élèves une meilleure acquisition.
- **En conseil pédagogique**
 - **Consacrer à l'analyse des résultats une réunion du conseil pédagogique.** L'analyse gagnera à ce que tous les coordonnateurs de discipline soient présents.
 - **Dans la réflexion sur le cycle 4, continuer de prendre en compte les tendances fortes constatées** dans les évaluations nationales de début de 6^e (le cas échéant nuancées en fonction des évolutions et des progrès observés chez les élèves par la suite).

Exemple : concernant la lecture et plus particulièrement la fluence, lorsque la prise en charge n'existe qu'au niveau de la 6^e, elle ne suffit pas toujours pour permettre aux élèves de rattraper leur retard. Il faut donc poursuivre l'accompagnement durant la 5^e et parfois au-delà. Il en va de même en mathématiques, pour les fractions, la demi-droite graduée et la proportionnalité.

- **Dans l'élaboration du projet d'établissement, s'appuyer sur les résultats des évaluations nationales.** Cela permet de définir des objectifs pédagogiques en fonction des besoins largement partagés par les élèves, voire des atouts en termes de savoir-faire pédagogique mis en évidence par la comparaison de ces résultats avec ceux obtenus ultérieurement par les élèves.

Exemple : un objectif inscrit dans le projet d'établissement peut être d'améliorer les compétences de lecture des élèves en mobilisant différents moyens pour y parvenir : organisation de classes en barrette pour prendre en charge les élèves non-lecteurs ou petits lecteurs ; mise en barrette avec un professeur de SEGPA ou d'ULIS ; ateliers de lecture avec intervention d'un professeur des écoles, prise en charge des élèves rencontrant des difficultés de lecture dans le cadre de Devoirs faits...

Ressources parues sur éducol donnant des pistes de réflexions et de mises en œuvre possibles en établissement :

- ↳ Fiche « [Mathématiques et besoins des élèves, des pistes pour accompagner l'équipe à mieux identifier les besoins et y répondre](#) »
- ↳ [Vidéo d'une principale sur l'accompagnement des équipes aux besoins des élèves](#)
- ↳ [Fiche pilotage mathématiques et pratiques pédagogiques](#)
- ↳ [Vidéo d'une principale sur le pilotage des mathématiques et les pratiques pédagogiques](#)

2. Exploiter les résultats des évaluations nationales à plus grande échelle

1. Dans le cadre du conseil école-collège

- **Partager les éléments d'analyse avec l'école et mettre les résultats des évaluations nationales de 6^e en perspective avec les résultats des évaluations nationales de CP, de CE1 et de CM1.** Ainsi, l'on posera un diagnostic plus fin permettant de situer la performance ponctuelle de l'élève dans un parcours sur plusieurs années scolaires. Ce travail d'analyse entre enseignants du 1^{er} et 2nd degrés peut ensuite trouver son prolongement dans une harmonisation des pratiques pédagogiques et des exigences méthodologiques, ainsi que dans l'élaboration concertée de progressions.
- **Pour les élèves bénéficiant d'un PPRE passerelle, compléter les informations échangées par les enseignants du 1^{er} degré et du collège antérieurement aux évaluations nationales de début de sixième.**
- **Solliciter des temps de formation inter-degrés pour mener une réflexion pédagogique commune à partir des besoins révélés par les évaluations nationales.** Ces temps de formation peuvent prendre diverses formes : laboratoire de mathématiques s'il existe, formation d'initiative locale. Ils trouveront leur prolongement dans des actions pédagogiques concrètes cohérentes avec les résultats des évaluations nationales.

Ressources

- ↳ Fiche « [Mathématiques et continuité école-collège. Des pistes pour mettre en place et développer le continuum didactique](#) »
- ↳ [Vidéo du point de vue d'un IEN sur la continuité école collège](#)
- ↳ Fiche « [Mathématiques et continuum pédagogique, des pistes pour faciliter la coordination des acteurs](#) »
- ↳ [Vidéo d'un principal de collège sur le continuum pédagogique](#)
- ↳ Vidéo « [Piloter l'installation d'un laboratoire de mathématiques pour favoriser la liaison école collège](#) »

2. Dans le cadre du travail à l'échelle du bassin ou de l'académie

- **En réunions de bassin, analyser les besoins des territoires et orienter l'action.** En effet, les résultats des évaluations nationales constituent des indicateurs, dont les personnels d'encadrement du bassin peuvent affiner leur interprétation en comparant les résultats à différentes échelles (bassin, académique, nationale).
- **Nourrir le dialogue entre l'établissement et l'autorité académique, grâce à des indicateurs chiffrés fournis par les évaluations nationales et par leur exploitation dans la durée :**
 - lors de **l'évaluation interne de l'établissement**, et du dialogue avec les évaluateurs externes ;
 - pour élaborer le **contrat d'objectifs du collège** ;
 - pour préparer le **dialogue de proximité**, occasion de faire un bilan d'étape des différents dispositifs mis en place, d'explicitier et d'analyser les choix pédagogiques existants.